

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Grand marché de Libreville : où en est-on ?

APRÈS la signature de la convention entre l'Hôtel de Ville de Libreville et le groupe suisse Webcor, la pose de la première pierre en 2013 et les travaux de terrassement en janvier 2015, les investissements prévus sur le site des anciens Jardins de la Peyrie se font toujours attendre. Et pendant ce temps, la nature, qui a le vide en horreur, y a repris ses droits.

MIKOLO MIKOLO
Libreville/Gabon

LES Jardins de la Peyrie ! C'est ce site historique qui avait été choisi par l'Hôtel de Ville de Libreville pour abriter le "Grand marché de Libreville". Celui censé être, selon ses initiateurs, le plus grand de l'Afrique centrale. Plusieurs temps forts ont marqué ce projet. D'abord la signature de la convention, le 16 novembre 2012, entre l'État gabonais, représenté par Jean-François Ntoutoume Emame, alors édile de la commune de Libreville, et le groupe suisse Webcor. Puis, la pose de la première pierre en 2013 par Jean-François Ndongou, ministre de la Décentralisation, à l'époque. Et enfin, le lancement, en janvier 2015, des travaux de terrassement du site. Mais depuis lors, l'édifice tarde à sortir de terre. Les 70 000 m² de terrain sont abandonnés dans l'herbe. "C'est devenu le refuge des reptiles et des braqueurs", ironise une commerçante, installant ses produits non loin de là. C'est qu'après y avoir été déguerpies pour cause de travaux, les vendeuses ont à nouveau investi les abords de la rue reliant le marché Mont-Bouët aux feux tricolores de la Peyrie.

Selon Jeune Afrique daté du 9 janvier 2014, le Grand marché de Libreville est une infrastructure de quatre niveaux qui devait abriter des halles comprenant plus de 2560 étals, 420 box et 185 boutiques. Ainsi qu'un vaste complexe commercial où devaient être implantés, entre autres, des agences bancaires, une garderie, une salle polyvalente, des restaurants, puis un poste de police.

Notre confrère affirmait également que le complexe, qui devait être livré en décembre 2015, a vu son exploitation confiée par l'État gabonais, via l'Hôtel de

Ville, " dans le cadre d'un contrat de concession de cinquante ans, au groupe suisse Webcor ". "Le groupe Webcor assure également sa construction et son financement, pour un coût de 27 milliards de francs cfa".

Dans un communiqué exploité en septembre 2018 par notre confrère " gabonmediatime.com ", l'investisseur en question, tout en déplorant le fait " d'être éjecté sans ménagement ", reconnaît avoir "payé des montants très significatifs couvrant l'intégralité des travaux". Mais sur le terrain, toujours rien en dehors du terrassement effectué. Que s'est-il donc passé entre l'Hôtel de Ville et l'opérateur suisse pour que les choses en restent là ? Mystère et boule de gomme ! Même à la mairie de Li-

breville, où nous avons d'ailleurs déposé un protocole d'interview pour tenter de comprendre les raisons du blocage de ce chantier, impossible d'obtenir une réaction officielle. "Le dossier étant particulier, le maire chargé des



L'encombrement de l'axe Venez-Voir-La Peyrie reste l'une des conséquences du retard pris dans la construction du Grand marché de Libreville.

le dossier étant particulier, le maire chargé des

marchés ne peut vous satisfaire", nous a répondu la directrice de la communication de l'institution municipale, B. Bengone. Mais des sources non officielles font état de ce que l'affaire aurait pris une autre tournure, et que

les deux parties se la jouent désormais sur le terrain judiciaire. Une situation qui reste très pénalisante pour les usagers de l'itinéraire la Peyrie-Venez-Voir, pris en otage par les vendeuses qui y écoulent leurs vivres.

Quelle anarchie !

MM
Libreville/Gabon

LE projet (mort-né ?) de construction du Grand marché de Libreville a des répercussions fâcheuses sur le quotidien des commerçantes et des usagers de l'axe Venez-Voir-La Peyrie-Mont-Bouët. Obstruée, cette voie est dégradée à plusieurs endroits, au point que même les véhicules se rendant au centre national de nutrition ou à la Santé maternelle et infantile, éprouvent toutes les peines à accéder à ces formations sanitaires. Au grand dam des patients et du personnel soignant qui ne savent plus à quel saint se vouer. D'au-

tant que même les menaces de déguerpissement proférées à l'endroit des occupants illicites par les responsables municipaux en charge des marchés, demeurent jusque-là sans effet.

"Cette situation est gênante et pénible pour le personnel soignant et les patients, contraints de respirer l'air pollué qui émane des tas d'immondices de ce marché de fortune. Une structure de santé impose des normes de propreté. Les commerçants, en dépit des rappels à l'ordre des dirigeants de ces structures sanitaires, sont toujours installés le long des murs de l'hôpital. C'est inadmissible", estime un agent du centre national de nutrition.



Des commerçantes occupant anarchiquement les abords des structures sanitaires de la Peyrie.